



## ARRETE DE CIRCULATION

ARRONDISSEMENT DE VERDUN

CANTON DE VERDUN-CENTRE

**55100 DUGNY-SUR-MEUSE** 🏰

Tél. 03 29 85 70 54

Fax. 03 29 85 77 22

Le Maire de la Commune de DUGNY SUR MEUSE 55100 ;

- Vu le code de la route et notamment les articles R 44, R 225, R 225.1 ;
- Vu le code des communes, notamment les articles L 131-2, L 131-3, L 131-4 et L 184-13 ;
- Vu le code de la voirie routière ;
- Vu l'arrêté interministériel du 24 Novembre 1967 relatif à la signalisation routière, ensemble des textes qui l'ont modifié et complété ;
- Vu la demande formulée par l'entreprise FONDASOL en date du 22 Août 2011 concernant les travaux d'étude de sol rue de St Mihiel à Dugny sur Meuse ;

### ARRETE

#### *Article 1*

Le stationnement et la circulation des véhicules seront réglementés du 23 Août 2011 à partir de 8H00 au 6 septembre 2011 20H00 Rue de Verdun.

#### *Article 2*

La signalisation nécessaire sera installée par l'entreprise (mise en place de feux de signalisation)

#### *Article 3*

Les infractions aux dispositions du présent arrêté qui sera publié et affiché dans les conditions réglementaires habituelles, seront constatées par des procès verbaux qui seront transmis aux tribunaux compétents.

#### *Article 4*

Ampliation

Gendarmerie de Verdun

Codecom du val de meuse

Entreprise FONDASOL

Fait à Dugny sur Meuse, le 22 août 2011

*Le Maire,*

*Guy PERIDON*

